



## FLASH NEWS

15/19

# COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

### APERÇU DU 21/10 AU 08/11/2019

#### BE / VENET c. BELGIQUE

**Droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de sa détention – Notification tardive de la date de l'audience relative à la détention**

**Violation** de l'article 5 § 4 (droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de sa détention) de la CEDH.

Le requérant, un ressortissant belge placé en détention préventive, se plaignait de n'avoir pas pu assister à l'audience de la Cour de cassation statuant sur le pourvoi qu'il avait formé contre son maintien en détention et de n'avoir pas pu répondre aux conclusions de l'avocat général, en raison de la notification tardive de la date de l'audience.

Arrêt du 22.10.2019 (requête n° 27703/16) ([FR](#))  
Communiqué de presse ([FR](#) / [EN](#))

#### GR / PAPAGEORGIOU ET AUTRES c. GRÈCE

**Droit à l'instruction – Liberté de pensée, de conscience et de religion – Éducation religieuse obligatoire**

**Violation** de l'article 2 du Protocole n° 1 (droit à l'instruction) de la CEDH, interprété à la lumière de l'article 9 (liberté de pensée, de conscience et de religion).

Les requérants, cinq ressortissants grecs, des parents et leurs enfants, se plaignaient du système de dispense de cours de religion, obligeant les parents à déclarer solennellement que leurs enfants ne sont pas chrétiens orthodoxes.

Arrêt du 31.10.2019 (requêtes n° 4762/18 et 6140/18) ([EN](#))  
Communiqué de presse ([FR](#) / [EN](#))

#### HU / HERBAI c. HONGRIE

**Liberté d'expression – Licenciement en raison d'articles publiés sur Internet**

**Violation** de l'article 10 (liberté d'expression) de la CEDH.

Le requérant, un ressortissant hongrois travaillant au service des ressources humaines d'une banque, contribuait à un site Internet contenant des articles à caractère général sur les pratiques en matière de ressources humaines. Il se plaignait de son licenciement motivé par ces articles.

Arrêt du 05.11.2019 (requête n° 11608/15) ([EN](#))  
Communiqué de presse ([FR](#) / [EN](#))

#### HR / ULEMEK c. CROATIE

**Interdiction des traitements inhumains ou dégradants – Conditions de détention – Détention de courte durée**

**Violation** de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants) de la CEDH concernant les conditions de détention dans la prison de Zagreb, ayant duré 27 jours.

**Non-violation** de l'article 3 de la CEDH concernant les conditions de détention dans la prison de Glina.

Le requérant, un ressortissant croate, se plaignait de ses conditions de détention (notamment de l'espace disponible dans les cellules collectives et des conditions sanitaires) dans deux établissements pénitentiaires, les prisons de Zagreb et de Glina.

Arrêt du 31.10.2019 (requête n° 21613/16) ([EN](#))  
Communiqué de presse ([FR](#) / [EN](#))